



## Préavis sur les comptes de l'exercice 2012

### Une année de transition politique...

#### Commentaires et explications

Le budget réfléchi et proposé pour l'année 2012 se basait sur les années précédentes. Nullement il n'avait été imaginé un ralentissement important des affaires de l'Etat. La cause doit être imputée aux circonstances des campagnes pour la nouvelle législature et l'orientation du Conseil d'Etat élu.

Nombre de séances et de Plates-formes ont été figées ou reportées. Il en ressort une forte baisse des vacations et frais liés aux activités de votre comité. Le corolaire s'amplifie de non dépenses pour les honoraires des consultants.

**L'excédent de recettes de l'exercice 2012** se monte à **CHF 18'614.11**. Une bonne maîtrise des coûts, une augmentation des recettes des communes ont permis d'absorber les quelques dépassements enregistrés, comme les frais pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire, non budgétisés.

#### Comptes de fonctionnement

Le **total des charges** pour 2012 se monte à **CHF 195'692.37** (contre CHF 209'650.- budgété) et CHF 206'433.15 pour les comptes 2011, soit une diminution de 5.2%.

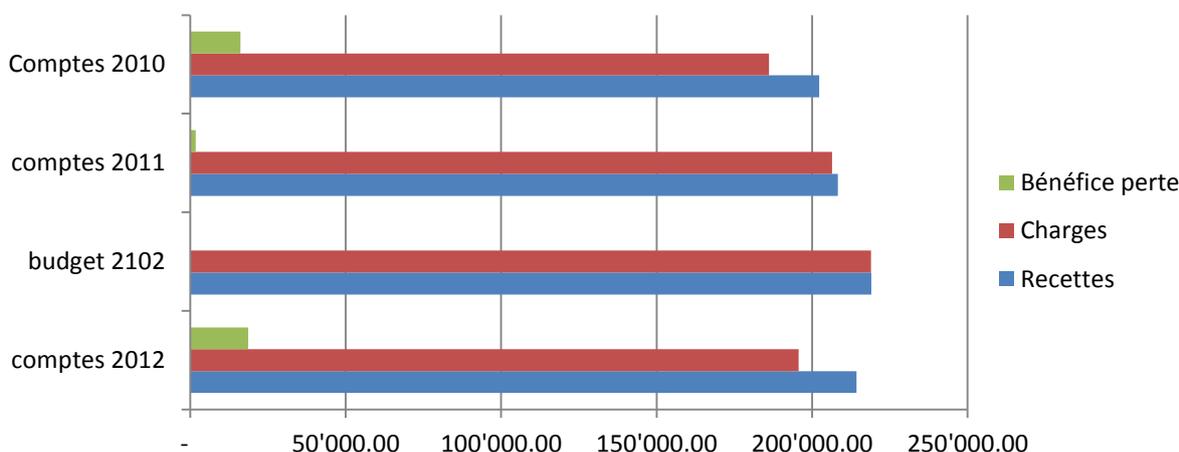
#### **Commentaires de détails sur les postes suivants :**

- Les rétributions aux membres du comité sont en baisse de 30% (comptes 101.xxx).
- Les remboursements de tiers et les actions spéciales confiées à notre délégué compensent les coûts réels de nos activités dans ces groupes (102.4230). Rappelons que la ventilation des recettes en regard des charges a déplacé les recettes du compte 210.4320 au 102.4230. Les recettes des activités externes représentaient en 2011 une année et demie de vacations et donc de travail au sein de l'AVASAD, principalement.
- Les charges salariales correspondent à la nouvelle organisation du personnel comprenant les mutations engendrées. Les anciennes ristournes AVS et exonérations LPP n'ont plus raison d'être.
- Les honoraires et frais d'expertise sont au plancher. Il n'a point été besoin de faire état de consultations juridiques externes (compte 110.3185).

- L'engagement de notre secrétaire administrative libère notre secrétaire-mémorialiste (compte 110.3189).
- Le report en février 2012 du renouvellement du parc informatique a entraîné l'augmentation du compte 110.3111.
- Les festivités du 10<sup>ème</sup> anniversaire sont intégralement absorbées dans le compte 110.3065 mais n'avaient pas été inscrites au budget. En 2011, la fameuse croisière avait consigné les mêmes dépenses.

**Les recettes** font état de l'augmentation démographique des communes **CHF 214'306.48** contre CHF 208'261.99 aux comptes de l'année précédente soit une augmentation de 2,9%. Les cotisations des membres se montent à **CHF 214'416.85** contre **CHF 204'000.- budgétées**, soit **5,2% d'augmentation**. L'AdCV comptait 66 communes au 31 décembre correspondant à 92'661 habitants (+ 4'973 soit 5.4%).

En population l'AdCV représente 13% du canton, en nombre de communes-membres 21% et pas moins de 37,7% des montants versé pour la péréquation.



## Bilan

- Les **Passifs transitoires** se montent à CHF 3'900.- Le compte « créanciers » avoisine, lui, à CHF 18'089.25
- La réserve générale (Fonds de réserve) reste à CHF 52'000.-.
- Le fonds de réserve « actions spéciales » de CHF 22'842.65 n'a pas été utilisé : il correspond au nouveau compte Postfinance, créé pour permettre de financer des campagnes ponctuelles.
- Les **Actifs** représentent une somme de CHF **122'512.59**.
- Tous les fonds propres sont garantis par les liquidités.

## Divers

La vérification a été effectuée par la Fiduciaire Sofiger à Gland en date du 4 février 2013. Les vérificateurs, Syndics de St-Cergue, St-Georges et St-Oyens, dont le rapport est annexé, ont contrôlé nos écritures le 8 février courant.

### **Proposition**

Le comité, ainsi que les vérificateurs aux comptes, proposent de verser au Fonds de réserve un montant de 10'000.- en vue des opportunités de campagnes et d'affecter le solde du bénéfice à capital.

### **Conclusions**

- Vu le préavis sur les comptes 2012,
- Ouï les explications complémentaires,
- Attendu que l'approbation des comptes 2012 est inscrite à l'ordre du jour,

le comité propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2012 et de lui donner décharge ainsi qu'aux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2012.

Mont-sur-Rolle, le 14 mars 2013

La Trésorière  
Joséphine Byrne Garelli

Le Secrétaire général  
Michel Darbre